

T04 - Soins infirmiers : Prise en charge des plaies chroniques

Version 09-2021

Contexte - Analyse de la problématique

Le traitement des plaies relève d'une complexité et d'interactions multiples. Prévention, réduction des durées de cicatrisation et des récidives sont donc aujourd'hui des enjeux majeurs pour la qualité de vie des patients. Dans ce champ disciplinaire, la prise en charge des patients constitue aujourd'hui pour l'infirmière libérale conventionnée un véritable défi clinique, technique, éducatif et préventif. Elle doit donc actualiser et développer sa connaissance des pathologies, de leurs complications et de leurs traitements. Maîtriser la procédure d'évaluation clinique et de réalisation du bilan de plaie, de prise en charge des différentes plaies chroniques, les techniques éducatives et ce, afin de garantir aux patients, des soins sécuritaires et de qualité, notamment dans le contexte de sa Convention Nationale et de l'arrêté du 20 mars 2012 fixant la liste des dispositifs médicaux qu'elle peut prescrire, l'engageant sur la voie de nouvelles compétences (Bilan de plaies) assorties de responsabilités de plus en plus élargies, dont celle de la coordination. Enfin l'infirmière libérale doit actualiser sa connaissance des articles 2 et 3 modifiés du chapitre 1 et de l'article 5bis du chapitre 2 du titre XVI de la NGAP et être en mesure de les appliquer pour facturer avec rigueur leurs interventions auprès des patients à domicile, conformément à l'avenant 6 - 2019 de la Convention Nationale qui renforce le rôle infirmier dans la prise en charge des plaies. Cette formation, doit permettre aux participants de développer leur compétence d'évaluation clinique, de la formaliser par écrit et de facturer de façon adaptée, bilan et soins de plaie.

Public concerné

Infirmiers

Pré-requis

Diplôme d'Etat d'Infirmier

Profil Formateur

Formateur Infirmier libéral
Expert en Plaies (D.U.)
et en formation d'adultes

Modalités

Formation présentielles

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif - Financement

590 € nets
Prise en charge possible
par le FIFPL - Budget 2021
Formation Collective

Objectif global de la formation

Acquérir et maîtriser les moyens théoriques, cliniques, techniques et relationnels de mettre en œuvre un programme thérapeutique complet de prise en charge à domicile, performant et adapté aux besoins réels de la personne souffrant de plaie chronique, voire de ses complications.

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

Présentation. Pré-test. GEAP avec technique d'EPP à fin de définition des besoins en formation du collectif. Séquences de Brainstorming. Exposé théorique et méthodologique. Lecture d'extraits de documents techniques et réglementaires. Présentation d'outil d'évaluation et de surveillance, de traçabilité, d'exemples de protocoles. Présentation et analyse collective de brochures et outils projetés. Etude comparative collective des évolutions de la NGAP entre 2019 et 2020. Exemples de facturation ; échanges à partir de cas rencontrés dans la pratique. Atelier TP d'étude en atelier. Aide individualisée. Synthèse collective. Post-test. Evaluation collective de satisfaction. Diffusion des documents administratifs. Bilan du formateur.

Institut CLAVIS

515, rue de l'industrie - 34070 MONTPELLIER - 04 67 58 84 22 - clavis.formation@wanadoo.fr - Site Internet : www.clavis-formation.com

Délai d'accès à la formation : Consultez nos Conditions Générales de Ventes 2021 (accessibles sur le site Internet www.clavis-formation.com)

Accessibilité : Veuillez contacter Mr Serge DOUMENC, Référent Handicap, au 04 67 58 84 22 - direction-logistique@clavis-formation.com

Déroulé - Contenu

Jour 1 :

Horaires 09h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Contenu pédagogique :

La peau - Pathologies circulatoires et complications majeures - Plaie diabétique - Escarre - Bactériologie et plaies chroniques.

Physiopathologie de l'ulcère de jambe - Lésions cutanées chroniques particulières - Actions de prévention

Recueil d'évaluation clinique - Soins infirmiers préventifs, éducatifs et curatifs.

Évaluation clinique d'une plaie - Méthodologie - Travaux pratiques.

Critères d'évaluation systémique.

Examens paracliniques et d'exploration d'une plaie.

Principales stratégies de soins infirmiers locaux et généraux.

Règles d'hygiène prévalant lors des soins locaux.

Gestion des risques notamment infectieux.

Processus d'élimination des différents déchets de soins - Réglementation.

Gestion des DASRI et notamment ceux désignés "déchets mous".

Analyse des pratiques professionnelles de terrain.

Jour 2 :

Horaires 09h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Contenu pédagogique :

Le dispositif médical (DM) - Missions de la CNEDiMTS et de la CEPS - Liste LPPR.

Familles de pansements - Focus sur les pansements hydro cellulaires 2016.

Innovations - Actualité technologique - Techniques de soin spécifiques.

TP d'Evaluation clinique de plaies.

Contention - Travaux pratiques.

Prescription des dispositifs médicaux - Méthodologie et réglementation - Protocole de soins de plaie - Analyse des pratiques.

Modalités de traçabilité - Document d'élaboration du bilan infirmier de plaies.

Soins infirmiers globaux : douleur, risque de dénutrition, hygiène de vie adaptée - Axes de prévention et d'ETP - Messages clefs.

Collaboration pluridisciplinaire - Coordination et travail en réseau - Coordination et nomenclature.

Nomenclature et prise en charge des plaies - Tableau comparatif des évolutions soins et cotations 2019 et 2020. Exemples de facturation.

Etude d'un cas clinique à visée formative.

Attestation de présence

Dès validation de la participation du professionnel de santé à l'intégralité de la formation par le FIFPL, le Service administratif de l'Institut CLAVIS lui transmet une attestation de présence à la formation, par voie postale.

Institut CLAVIS

515, rue de l'industrie - 34070 MONTPELLIER - 04 67 58 84 22 - clavis.formation@wanadoo.fr - Site Internet : www.clavis-formation.com

Délai d'accès à la formation : Consultez nos Conditions Générales de Ventes 2021 (accessibles sur le site Internet www.clavis-formation.com)

Accessibilité : Veuillez contacter Mr Serge DOUMENC, Référent Handicap, au 04 67 58 84 22 - direction-logistique@clavis-formation.com